



La Forge de Sainte Marie ★ ★ ★ ★

SARL AFMS la Forge de Sainte Marie – 52230 THONNANCE-les-MOULINS – France

CONDITIONS GENERALES

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le versement d'un acompte et des frais de dossiers

Acompte: versement de 25% du montant du séjour ou 100% du séjour quand la réservation intervient moins d'un mois avant la date d'arrivée + 15€ de frais de réservation pour les locations (+ garantie annulation facultative 30€).

Location (gîte, mobil home) : Arrivée à partir de 16h, départ avant 10h.

Paiement obligatoire du solde 30 jours avant votre arrivée. Vous pouvez régler le solde directement sur le site www.laforgedesaintemarie.com avec votre numéro de dossier Internet en cliquant sur l'onglet "Paiement du solde". En cas de non paiement du solde dans ces délais, la réservation sera annulée sans restitution de l'acompte. Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant l'arrivée, le règlement de la totalité du séjour vous sera demandé.

Tout dépassement de l'heure de départ donnera lieu à la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Les Tarifs comprennent le gaz et l'électricité.

Vous devrez, à l'arrivée, verser **100 € de caution par carte bancaire** qui pourra être conservée par La Forge de Sainte Marie lors de votre départ en cas de mauvais état de propreté ou de manquement de matériels. Le nettoyage doit être assuré par vos soins, si vous le souhaitez, le ménage sera effectué par nos soins. Un forfait de **50€** il vous sera facturé.

Emplacement : Arrivée à partir de 14h, départ avant 12h.

Le solde de votre séjour est à régler à l'arrivée.

Aucune réduction ne sera faite en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Retard :

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée.

Départ anticipé :

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucun remboursement ne peut-être effectué pour départ anticipé, quelque soit le motif.

Cartes de crédit acceptées: CB – VISA - EUROCARD - MASTER CARD.

Virements bancaires. Chèques Vacances ANCV acceptés.

Entrée payante pour **vos visiteurs ou invités**

Une taxe de séjour est perçue en supplément : 0,20€ par nuit et par personne de plus de 18 ans sur toute la saison.

Une eco taxe est perçue en supplément : 0,10€ par nuit et par personne de plus de 18 ans sur toute la saison.

Les animaux sont acceptés moyennant un supplément 2€ par jour et par animal. Ils doivent être tenus en laisse. Le carnet de vaccination doit être à jour.

Toute personne doit se conformer au Règlement Intérieur du camping affiché à l'entrée.

Le non respect de ce règlement et toute attitude irrespectueuse envers les autres résidents et /ou les installations du camping peuvent entraîner l'annulation immédiate de la réservation et un départ anticipé sans remboursement.

Le Tribunal d'Instance de Saint Dizier sera seul compétent pour l'exécution de ce contrat.